

## COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR DU 19 avril 2021

Suite à la crise sanitaire (covid-19), la réunion du Comité directeur s'est tenue à distance, en utilisant l'outil collaboratif Teams.

### Comité directeur (22 membres)

#### ✓ Présents (21)

Jean-Claude Bénintende (Trésorier), Pierre Braëms, Cyprien Champ, Georges Charlon, Jean-Louis Coste (Secrétaire), Jean-Louis Debié (CND), François Duchesne De Lamotte (Médecin fédéral), Yves Dupin (APL), Evelyne Falaix (CNCV), Jean-François Fauchier, Jean-Philippe Gallat, Jean-Pierre Gaury, Véronique Gensac (Présidente), Laurence Hulot, Dominique Jean (APL), Michel Joulot, Christophe Lafon, Bénédicte Lavaut (CNK), Sonia Ouldali, Thomas Sénac (CNP), Gérard Vieux.

#### ✓ Absent excusé (1)

Michel Appriou (CNB).

### Invités

Clarisse Bouchard, Gilbert Veber.

### Direction technique nationale

Yves Goueslain (Directeur technique).

### Secrétariat

Sophie Maurel & Claude Beaumont.

### Rappel ordre du jour

*Début de réunion : 19 h.*

1. **Permettre à toutes nos instances d'être opérationnelles** : validation des présidences des commissions (voir liste proposée), des membres désignés par les comités nationaux sur proposition de leur président. Organisation et conseils.
2. **Valider notre Projet Sportif Fédéral** qui servira de feuille de route pendant l'olympiade. Ce projet doit être rendu au ministère pour le 23 avril.  
Vous trouverez en PJ la version de travail mise à jour par Yves, en fonction de vos amendements (version avec les amendements visibles + version sans)
3. **Présentation d'action solidaire**

*Fin de réunion : 20 h 30 heures*

Le nouveau secrétaire général, Jean-Louis Coste, accueille les membres du Comité directeur et les invités.

## 1. Validation des présidents des commissions

Jean-Louis Coste présente la proposition du Bureau directeur pour les présidences des commissions et des missions pour l'olympiade 2021/2024.

PROPOSITION DE PRÉSIDENCES DE COMMISSION OU MISSIONS		
		Gestionnaire lignes budgétaires des Commissions
Sonia Ouldali	Pdte com Développement durable	Sonia Ouldali
Jean François Fauchier	Pdt com Handi	Jean François Fauchier
Jean Philippe Gallat	Pdt com Dopage	Jean Philippe Gallat
Gérard Vieux	Pdt comité d'éthique	Gérard Vieux
Georges Charlon	Pdt com des Assurances	Georges Charlon
Christophe Lafon	Pdt com Jeunes et éducatif	Christophe Lafon
Jean Pierre Gaury	Pdt com Sites et espaces de pratique	Jean Pierre Gaury
François Duchesne de Lamotte	Pdt com Médicale	François Duchesne de Lamotte
Evelyne Falaix	Pdte com Juges et arbitres	Evelyne Falaix
Jean Marc Galan	Pdt com Sécurité et technique	Jean Philippe Gallat
Gilbert Veber	Pdt com Tracté	Gilbert Veber
Sara Gill	Pdte com Financière	Sara Gill
Clarisse Bouchard	Pdte com Féminine	Clarisse Bouchard
Benjamin Guillot	Pdt com Disciplinaire 1 <sup>ère</sup> instance	Benjamin Guillot
Marion Varner	Pdt com Disciplinaire d'appel	Marion Varner
Jean Philippe Gallat	Pdt com Disciplinaire - dopage - 1 <sup>ère</sup> instance	Jean Philippe Gallat
François Michel Galland	Pdt com Disciplinaire – dopage - d'appel	François Michel Galland
Bruno Wilczek	Pdt com des Statuts et des règlements	Bruno Wilczek
Frédéric de Baets	Pdt de la com de Contrôle des opérations électorales	
Thomas Senac	Mission International	
Laurence Hulot	Mission Communication	
Laurence Hulot	Mission mesures Covid	

Les présidents de commission sont responsables de la ligne budgétaire correspondante, à l'exception de la commission Sécurité et technique. Jean-Philippe Gallat assistera Jean-Marc Galan pour gérer la ligne budgétaire de la commission Sécurité et technique, afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

Les deux commissions Formation et Compétition existent au sein de chaque comité national : chacun ayant ses référents Formation et Compétition.

Thomas Sénac assistera Véronique Gensac pour représenter la fédération à l'international.

Laurence Hulot continuera à s'investir dans la « communication » et est en charge de suivre les mesures liées à la covid-19.

La composition des diverses commissions devra ensuite être validée par le Comité directeur.

Des tutos sont en cours de réalisation afin d'aider les nouveaux membres du Comité directeur à prendre leur fonction. Thèmes déclinés :

1. la Fédération (rédigé par Véronique Gensac) ;
2. les règlements (rédigé par le DTN) ;
3. la communication (rédigé par Laurence Hulot) ;
4. les outils mis à disposition (rédigé par Sophie Maurel).

L'Assemblée des Présidents de Ligue (APL) a accueilli de nouveaux présidents. Yves Dupin fait remarquer que ces documents les intéresseront également. Jean-Louis Coste prend note d'ajouter les membres de l'APL aux destinataires de ces tutos.

## Validation de la composition des comités nationaux

Chaque comité national est composé de :

- six membres élus au plus lors des assises électorales ;
- six membres au plus désignés par le Comité directeur, sur proposition du président du comité national.

Seul le comité national Kite, présidé par Bénédicte Lavaut, est constitué à ce jour.

La composition des autres comités nationaux sera validée par le vote du Comité directeur lors de la prochaine réunion.

### Composition de comité national Kite

Pour rappel ont été élus lors des assises du CNK : Bénédicte Lavaut (Présidente du CNK), Nathalie Tran, Chritian Capello, Simon Tarleton, Franck Rousseau, Hervé Nieutin.

Proposition faite au Comité directeur de nommer : Anna Gercke, Alain Gaborit, Sébastien Chatogne, Yvan Bouvet, Raphaël Acher, Jonathan Glais.

25 % des postes seront bien occupés par des femmes, conformément aux statuts des comités nationaux.

### Présentation des nouveaux élus au Comité directeur

**Clarisse Bouchard** est investie dans la commission Féminine en ligue de vol libre de Normandie depuis 2017. Elle a intégré la commission nationale voici trois ans. Parapentiste depuis 2011, elle souhaite découvrir les autres disciplines du vol libre. Elle va poursuivre le travail déjà accompli par la commission Féminine et espère l'améliorer encore. Les tutos seront les bienvenus.

**Michel Joulot** est parapentiste. Il a travaillé dans l'industrie du sport. Il s'est beaucoup impliqué dans la compétition « Marche et vol » et a contribué avec Sonia Ouldali à la commission Développement durable.

Le nombre des commissions disciplinaires l'étonne un peu. Il est précisé que ces commissions disciplinaires sont imposées par nos obligations en tant que fédération délégataire. À chaque fois il faut prévoir une première instance et une instance d'appel, ce qui explique la constitution de quatre commissions : deux disciplinaires et deux disciplinaires de lutte contre le dopage.

**Christophe Lafon**, moniteur de parapente depuis 14 ans, professeur d'EPS depuis 20 ans, intervient en tant qu'encadrant au SUAPS de l'Université de Limoges. Il souhaite accompagner les projets en direction des jeunes et apporter sa pierre à l'édifice.

**Jean-Pierre Gaury**, parapentiste depuis 20 ans, expert de justice auprès de la cour de Bordeaux et conseiller défense auprès du préfet de la zone SO, était déjà membre du comité national Parapente. Il est heureux de prendre en charge la commission des Sites. Les lois « montagne » et « littoral » nous sont applicables ; il est donc important que les commissions des Sites et du Développement durable travaillent ensemble. Il souhaiterait qu'un membre de la commission Développement durable intègre la commission des Sites.

**Cyprien Champ**, moniteur de parapente, intervient pour la commission Hand'Icare et a travaillé avec Pierre Braëms pour la Formation. Il est du même avis que Jean-Pierre Gaury : il est important d'établir des liens entre les diverses commissions.

Jean-Philippe Gallat est médecin de santé publique à la retraite. Il connaît bien l'administration préfectorale. Il a été élu au Comité directeur l'an dernier. Il souhaite s'intéresser plus particulièrement à la pratique des seniors qui constituent une grande partie de nos licenciés.

Il est satisfait également d'assister Jean-Marc Galan à la commission Sécurité et technique.

**Le vote de personnes doit être organisé à bulletin secret.  
Par conséquent, Sophie Maurel invitera les membres du Comité directeur à se prononcer ultérieurement, et anonymement, sur la validation des présidents des commissions, des missions et la composition du CNK.**

Le calendrier des réunions est en cours d'élaboration : il devrait être transmis aux membres du Comité directeur très rapidement.

Il serait souhaitable que les commissions transmettent également les dates de leurs réunions.

Les listes de diffusion vont être mises à jour.

Les commissions peuvent utiliser d'ores et déjà l'outil « Teams ». Il faudra prendre contact avec Sophie Maurel pour créer une équipe dans Teams.

### **1. Validation du Projet Sportif Fédéral (PSF)**

Le projet sportif fédéral doit être renvoyé au ministère avant le 23 avril.

Ce projet constitue le document de base qui sert de feuille de route pour les quatre ans de l'olympiade. Il sert de base pour définir les actions éligibles pour les demandes de subventions à l'ANS.

Il présente les actions principales en lien avec les licenciés et le développement de la fédération.

Un autre document lié au Plan Performance Fédéral (PPF) doit être également rédigé d'ici la fin de l'année. Il a pour objet le Haut niveau de compétition, dont le dopage fait partie.

Gilbert Veber demande si une action non décrite dans le projet peut toutefois obtenir une subvention.

La liste des actions éligibles est limitée par l'ANS. Toutefois la fédération reste maître de ses fonds propres : elle peut décider de subventionner un projet qui présente un intérêt particulier pour le vol libre.

Le PSF est un document de communication et c'est une feuille de route générale qui ne peut pas entrer dans tous les détails. Chaque commission et CN peut apporter sa contribution spécifique à travers un projet compatible avec ce projet général.

Les commissions seront appelées à dresser un bilan de leurs actions au cours de l'olympiade.

Jeff Fauchier demande que, concernant Hand'Icare, soit ajoutée la pratique du catakite.

**Nombre de votants : 21 votants**

**Résultat du vote « Validation du PSF – avec la mention catakite demandée par Jeff Fauchier » :**

**Pour : unanimité**

## 2. Présentation d'action solidaire

Une enveloppe de 204 661 € a été réservée sur le bilan 2020 pour rembourser les licenciés de 10 % du montant de leur cotisation 2020 (cf. covid) lors du renouvellement de leur adhésion en 2021.

Le choix a été laissé aux licenciés de renoncer à ce remboursement en faveur d'action(s) solidaire(s) de découverte de nos activités.

Par décisions de l'AG du 28 mars 2021, le Comité directeur a mandat pour ventiler cette enveloppe (dont le montant total sera connu le 1<sup>er</sup> juillet 2021).

Au 19 avril, sur 15 561 renouvellements de licences 2021

9 904 licenciés ont souhaité être remboursés (64 %) : 123 201 €

5 617 licenciés ont renoncé au remboursement (36 %) : **49 360 € en faveur d'action(s) solidaire(s)**

La destination de la somme restante (32 100 €) sera fonction du choix des licenciés au moment de leur souscription de licence entre le 19 avril et le 30 juin 2021.

Le trésorier Jean-Claude Bénintende propose au Comité directeur que l'enveloppe d'environ 50 000 € soit offerte au personnel soignant de Nice, lors d'une action découverte de nos pratiques. Cet évènement sera l'occasion d'un moment festif.

Il est suggéré qu'une réunion du Comité directeur soit organisée à ce moment-là.

Cet évènement pourrait avoir lieu à l'automne sur le site de Roquebrunes. Le club local a déjà été sollicité ainsi que des moniteurs professionnels.

François Duchesne De Lamotte indique qu'il ne faudrait pas oublier les soignants privés et libéraux qui se sont beaucoup investis dans la lutte contre la covid-19.

Véronique Gensac salue la solidarité de nos licenciés qui ont en nombre décidé de renoncer au remboursement d'une partie de leur licence 2020.

**Nombre de votants : 21 votants**

**Résultat du vote « Dont de l'enveloppe de 50 000 € au personnel soignant de Nice » :**

**Pour : unanimité**

Jean-Louis Coste et Véronique Gensac remercient les membres du Comité directeur pour leur participation à cette première réunion.

Véronique Gensac rappelle qu'habituellement les réunions du Comité directeur ont lieu en présentiel et donc le week-end.